

Démission de M. Claude Jodoin du Conseil National de la Productivité

Claude Jodoin

Volume 17, numéro 4, octobre 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021487ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021487ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Jodoin, C. (1962). Démission de M. Claude Jodoin du Conseil National de la Productivité. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 17(4), 499–501.
<https://doi.org/10.7202/1021487ar>

Résumé de l'article

Le président du Congrès du Travail du Canada, M. Claude Jodoin, a annoncé, le 12 septembre 1962, sa démission du Conseil National de la Productivité. Comme les motifs allégués nous semblent d'intérêt général, voici le texte de la lettre qu'il a fait parvenir au bureau du premier ministre en cette circonstance.

IL EST RESOLU :

- 1.—Que la CSN, consciente de ses responsabilités envers les travailleurs et la population en général, se déclare favorable à la planification économique démocratique sous la responsabilité de l'Etat, avec la collaboration des intéressés, ces derniers s'exprimant par l'intermédiaire d'organismes appropriés ;
- 2.—Que la CSN accepte le degré de socialisation et les nationalisations nécessaires, notamment dans les domaines des services publics et des richesses naturelles, en vue de briser l'emprise de la dictature économique et de mieux protéger les intérêts généraux de la population ;
- 3.—Que la CSN prenne tous les moyens à sa disposition en vue de contribuer à instaurer, aux divers paliers de la vie publique, une démocratie politique, une démocratie économique et une démocratie sociale.

**DEMISSION DE M. CLAUDE JODOIN
DU CONSEIL NATIONAL DE LA PRODUCTIVITE**

Le président du Congrès du Travail du Canada, M. Claude Jodoin, a annoncé, le 12 septembre 1962, sa démission du Conseil National de la Productivité. Comme les motifs allégués nous semblent d'intérêt général, voici le texte de la lettre qu'il a fait parvenir au bureau du premier ministre en cette circonstance.

Monsieur le premier ministre,

Comme vous le savez, depuis les tout premiers jours du Conseil National de la Productivité, certains de ses aspects ont vivement inquiété le Congrès du Travail du Canada.

Afin d'établir notre position le plus clairement possible, il serait utile de passer en revue les circonstances qui ont suscité l'établissement du Conseil National de la Productivité et certains des événements qui se sont produits depuis.

En octobre 1960, vous avez convoqué une conférence nationale sur le chômage, d'où a découlé la création du Conseil National de la Productivité. Le 28 octobre, 1960, je vous ai exposé par écrit les vues de notre Congrès à l'égard de ce Conseil. Je vous ai alors signalé que : « Le Conseil projeté, bien qu'il puisse être utile, ne constitue pas une solution d'importance au problème du chômage. L'un des principaux facteurs du chômage actuel est le fait que les progrès réalisés dans le domaine de la productivité ont dépassé notre capacité d'employer les travailleurs qu'ils mettent en disponibilité. Accroître la productivité sans adopter des mesures efficaces visant à replacer ces travailleurs ne ferait qu'accentuer le problème ».

Dans cette même lettre, je vous faisais part de notre très vif désir de voir s'établir un conseil de consultation en matières économiques, conseil où seraient représentés divers secteurs de notre société, y compris les gouvernements provinciaux et municipaux et l'agriculture.

Depuis ce jour, nous avons maintes fois répété, à vos collègues et à leurs conseillers, l'expression de ce désir.

A chacune de ces occasions, nous avons tenté de souligner, comme je le fais de nouveau aujourd'hui, que nous ne disputons nullement à votre gouvernement le droit d'arrêter ses lignes de conduite. Cependant, nous soutenons que les groupes qui représentent divers secteurs de notre société ont le droit de faire connaître leurs vues au gouvernement, d'une façon ordonnée, et nous soutenons également qu'il est nécessaire de rechercher l'avis de ces groupes.

Nous croyons que les récents développements d'ordre économique qui touchent si vivement l'économie et le bien-être des Canadiens témoignent encore davantage de l'importance de semblable consultation.

Nous tenons, en fait, à exprimer notre désir de collaborer avec votre gouvernement, de concert avec d'autres groupes. Nous sommes convaincus qu'il est essentiel au bien-être de notre pays que semblable collaboration existe entre tous les échelons de gouvernement, le mouvement syndical, le patronat, l'agriculture et autres groupes. Pour que cette collaboration soit efficace, il faudrait que semblable conseil compte des représentants de ces groupements organisés, et que ces représentants puissent exposer les vues de leurs organisations respectives et leur faire rapport de leurs travaux, tout comme le font présentement les représentants du gouvernement au sein du Conseil National de la Productivité.

Cependant, telle n'est pas la situation dans le cas des autres membres du Conseil, ceux que vous y avez nommés à titre personnel. Nous le disons en toute déférence pour les intéressés. Nous savons que, tout récemment, votre gouvernement s'est penché sur la question de la représentation du mouvement syndical au sein du Conseil ; mais d'après ce que nous pouvons comprendre des modifications qu'il se propose d'apporter, selon le message que nous a communiqué l'honorable ministre du Commerce, M. George Hees, ces modifications ne répondent pas à nos objections fondamentales à l'égard de la structure et de la fonction du Conseil National de la Productivité.

Les perspectives économiques de notre pays nous inquiètent au plus haut point. Nous avons à faire face à des changements qui touchent le commerce international à une époque où, à l'intérieur de nos propres frontières, l'industrie subit des changements radicaux. Des milliers et des milliers de travailleurs sont sans emploi et d'autres voient planer sur eux la sombre menace d'un chômage prochain. Les jeunes qui sortent de nos écoles joignent les rangs d'une main-d'oeuvre rongée par l'inquiétude.

Dans les circonstances, nous sommes plus que jamais convaincus qu'il faut prendre les dispositions nécessaires pour assurer le genre de collaboration que j'ai mentionnée.

Lorsque j'ai accepté que vous me nommiez membre du Conseil National de la Productivité en février 1961, j'ai déclaré publiquement que je le faisais sous certaines réserves, et sous réserve aussi de l'approbation de mes collègues élus du conseil exécutif de notre organisation. Depuis lors, nous avons maintes fois révisé notre position dans l'espoir que le Conseil National de la Productivité vienne un jour à répondre aux besoins que nous croyons si pressants.

Nous en sommes venus maintenant à la ferme conclusion que, non seulement le Conseil National de la Productivité n'a pas réussi à répondre à ces besoins, mais que son existence même, dans sa forme actuelle, constitue un sérieux obstacle à l'établissement d'une collaboration efficace en vue de résoudre nos problèmes d'ordre économique.

Je vous signale que le préambule de la loi pourvoyant d'un Conseil National de la Productivité mentionne la nécessité d'« accroître les possibilités d'emploi, de promouvoir le commerce et d'élever le niveau de vie au Canada ». Ce sont là des objectifs que nous appuyons de tout coeur et nous serons très heureux d'aider à leur réalisation. Toutefois, nous croyons fermement que le fait d'accroître la productivité, si important soit-il, est loin d'être la seule solution. De fait, comme nous l'avons déclaré il y a près de deux ans, nous croyons que l'augmentation de la productivité sans l'adoption de politiques gouvernementales expansionnistes appropriées pourrait créer encore plus de chômage.

Il y a quelques semaines, le Conseil National de la Productivité a envoyé en Europe une mission chargée d'y étudier les relations patronales-syndicales. Quelques représentants de notre mouvement y ont participé et nous ont appris que là où existent des conseils de productivité, ces conseils suppléent la collaboration qui existe sur un plan plus vaste entre le mouvement ouvrier et le patronat. C'est ce que nous recherchons ici. Nous croyons qu'un sous-comité de la productivité pourrait aider fort utilement un conseil de consultation économique ayant un champ d'activité beaucoup plus vaste.

Nous reconnaissons que, dans l'intérêt de tous les Canadiens, la collaboration entre le mouvement syndical, le patronat et le gouvernement est essentielle. Nous serions prêts, désireux même, à participer à semblable initiative de coopération. Nous avons constaté que le Conseil National de la Productivité, à cause de la portée indûment restreinte de ses activités est un obstacle à la réalisation de cet objectif.

Je vous prie donc d'accepter, à compter de ce jour, ma démission du Conseil National de Productivité.

(signé *Claude Jodoin*)

T.U.C. PLANS TO RECAST TRADE UNIONISM AND JOIN NATIONAL ECONOMY INQUIRY

Britain's Trade Union Congress has been given more work to do and more money to do it with. Delegates to the recent annual Congress voted in favour of their unions paying one shilling and three pence per head of membership each year to the T.U.C. in future instead of the present ninepence. This increase, the biggest since the T.U.C. was formed 94 years ago, will give the T.U.C. an annual income of about £500,000 — \$1.5 million — from affiliation fees.

Half the extra money is to be spent on the education of trade unionists and half divided between grants for international work and activities at home. Delegates were told that administrative costs were rising and more staff was needed at headquarters. Plans for more spending to aid unions in other countries and for a comprehensive educational scheme at home had been prepared before Congress met.